VIVALIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 2.219.869,65 Euros
Siège social : "La Corbière" - 49450 - ROUSSAY
N°d'identification : 422 497 560 RCS ANGERS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 10 JUIN 2010

QUORUM : Les actionnaires présents et représentés possèdent 11.114.409 actions sur les actions ayant droit de vote, le quorum étant de un quart des actions, soit 2.958.332 actions pour la partie extraordinaire de la présente assemblée et de un cinquième des actions, soit 3.697.915.actions.

Durant l'assemblée, Franck GRIMAUD, Président du Directoire, Majid MEHTALI, Directeur général et Philippe ROUSSEAU, Directeur administratif et financier, ont présenté la stratégie de Vivalis et les résultats financiers de l'exercice 2009.

Les commissaires aux comptes ont présenté leurs rapports. Ils ont déclaré aux actionnaires avoir certifié sans réserve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les actionnaires ont approuvé l'ensemble des résolutions à l'exception de la résolution n°20.

RESULTAT DES VOTES :

Partie ordinaire

Première Résolution – Approbation des comptes sociaux clos au 31 décembre 2009 : adoptée par 20.069.481 voix POUR (0 voix CONTRE)

Deuxième Résolution – Approbation des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts: adoptée par 20.069.481 voix POUR (0 voix CONTRE)

Troisième Résolution – Quitus aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance : adoptée par 19.630.436 voix POUR (439.045 voix CONTRE)

Quatrième Résolution – Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2009 : adoptée par 20.069.481 voix POUR (0 voix CONTRE)

Cinquième Résolution – Approbation de la convention de cautionnement d'un emprunt de 1.200.000 euros, conclue en 2008 mais dont l'exécution s'est poursuivie sur l'exercice 2009 entre Groupe Grimaud et Vivalis (convention visée à l'article L225-86 du Code de commerce) : adoptée par 3.958.981 voix POUR (0 voix CONTRE)

Sixième Résolution – Approbation de la convention d'animation entre Groupe Grimaud et Vivalis conclue en 2007 mais dont l'exécution s'est poursuivie sur l'exercice 2009 (convention visée à l'article L225-86 du Code de commerce) : adoptée par 3.538.661voix POUR (420.320 voix CONTRE)

Septième Résolution – Approbation de la convention de cautionnement d'un emprunt de 2.830.000 euros conclue antérieurement entre Groupe Grimaud et Vivalis mais dont l'exécution s'est poursuivie sur l'exercice 2009 (convention visée à l'article L225-86 du Code de commerce) : adoptée par 3.958.981 voix POUR (0 voix CONTRE)

Huitième Résolution – Approbation de la convention de cautionnement d'un emprunt de 300.000 euros conclue antérieurement entre Groupe Grimaud et Vivalis mais dont l'exécution s'est poursuivie sur l'exercice 2009 (convention visée à l'article L225-86 du Code de commerce) : adoptée par 3.958.981 voix POUR (0 voix CONTRE)

Neuvième Résolution – Approbation de la convention de cautionnement d'un emprunt de 800.000 euros, conclue antérieurement entre Groupe Grimaud et Vivalis mais dont l'exécution s'est poursuivie sur l'exercice 2009 (convention visée à l'article L225-86 du Code de commerce) : adoptée par 3.958.981 voix POUR (0 voix CONTRE)

Dixième Résolution – Approbation du contrat de rémunération supplémentaire pour inventions conclu antérieurement entre Majid Mehtali et Vivalis mais dont l'exécution s'est poursuivie sur l'exercice 2009 (convention visée à l'article L225-86 du Code de commerce) : adoptée par 19.932.481 voix POUR (0 voix CONTRE)

Onzième Résolution – Pouvoirs : adoptée par 20.069.481 voix POUR (0 voix CONTRE)

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Douzième Résolution – Modification des statuts : adoptée par 19.928.184 voix POUR (141.297 voix CONTRE)

Treizième Résolution – Délégation de compétence consentie au Directoire en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. : adoptée par 19.665.707 voix POUR (403.774 voix CONTRE)

Quatorzième Résolution – Intervention de la Société sur le marché de ses propres actions : adoptée par 19.593.302 voix POUR (476.179 voix CONTRE)

Quinzième Résolution – Délégation pour réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions : adoptée par 20.050.756 voix POUR (18.725 voix CONTRE)

Seizième Résolution – Emission d'options de souscription d'actions –Délégation au Directoire à cet effet : adoptée par 19.013.570 voix POUR (1.055.911 voix CONTRE)

Dix-septième Résolution – Emission d'actions gratuites, rachat d'actions par la Société sur le marché à cette fin Délégation au Directoire à cet effet : adoptée par 19.539.916 voix POUR (529.565 voix CONTRE)

Dix-huitième Résolution – Délégation de compétence consentie au Directoire en vue d'augmenter le capital social par incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes : adoptée par 20.069.481 voix POUR (0 voix CONTRE)

Dix-neuvième Résolution – Emission de bons de souscription d'actions : adoptée par 19.539.916 voix POUR (529.565 voix CONTRE)

Vingtième Résolution – Autorisation d'augmentation de capital réservée aux salariés : rejetée par 18.259.445 voix CONTRE (1.810.036 voix POUR)

Vingt-et-unième Résolution – Pouvoirs pour formalités : adoptée par 20.069.481 voix POUR (0 voix CONTRE)